



WEBINAIRE ENERGIE

De la COP 26 à l'engagement local

9 février 2022



Union des Villes
et Communes
de Wallonie asbl



Wallonie

Nos invités

Dominique Perrin
Chef de Cabinet adjoint du
Ministre Henry
Cellules Climat et Energie



Caroline Lejeune
Attachée
Direction des bâtiments durables
SPW Energie

Matthieu De Boiserie
Conseiller en énergie - Coordinateur
POLLEC
Ville d'Enghien

Marianne Duquesne
Conseillère experte
Union des Villes et Communes
de Wallonie



Menu de la séance

01

Le point sur les résultats de la COP 26, les objectifs européens annoncés et leur traduction en Wallonie

02

Les programmes wallons en pratique

03

L'engagement des communes wallonnes
Convention des Maires : vision commune pour 2050

04

L'engagement des communes wallonnes
Enghien : quel état d'avancement dans la mise en œuvre de son PAEDC ?



01

02

03

04

Le point sur les résultats de la COP 26, les objectifs européens annoncés et leur traduction en Wallonie

Dominique Perrin

Cellules Climat et Energie

Chef de Cabinet adjoint du Ministre Henry



Principe fondateur de la lutte contre les changements climatiques

- ▶ SOLIDARITE OBLIGATOIRE
- ▶ RESPONSABILITE COMMUNE MAIS DIFFERENCIEE
 - ▶ BASE SUR LA SCIENCE

La 26^{ème} Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations Unies sur le Changement climatique

- ▶ Cadre passé : Protocole de Kyoto, Conférence de Copenhague (2009), Accord de Paris (2015), ...
- ▶ La COP 26 : un succès mitigé
 - ▶ « 1,5°C is still alive »
 - ▶ Finaliser l'opérationnalisation de l'Accord de Paris
 - ▶ Comblent le retard du financement international, avec un focus sur l'adaptation

Mise en œuvre de l'Accord de Paris : à l'échelle européenne

- ▶ Paquet Energie climat en cours - -40 % entre 1990 et 2030 + neutralité carbone en 2050
- ▶ Réhausse du niveau d'ambition à -55 %
- ▶ Négociations en cours sur les modalités de mise en œuvre : la proposition du paquet « Fit for 55 »
- ▶ Renforcer la place stratégique de l'Europe dans un contexte multilatéral complexe

Pour la Belgique

- ▶ Proposition de réduire de -47 % en 2030 par rapport à 2005, pour le non-ETS
- ▶ Pour l'ETS, -62 % en 2030
- ▶ D'autres objectifs « cachés » dans le Fit for 55
- ▶ Positionnement belge « compliqué » par le clivage Nord Sud

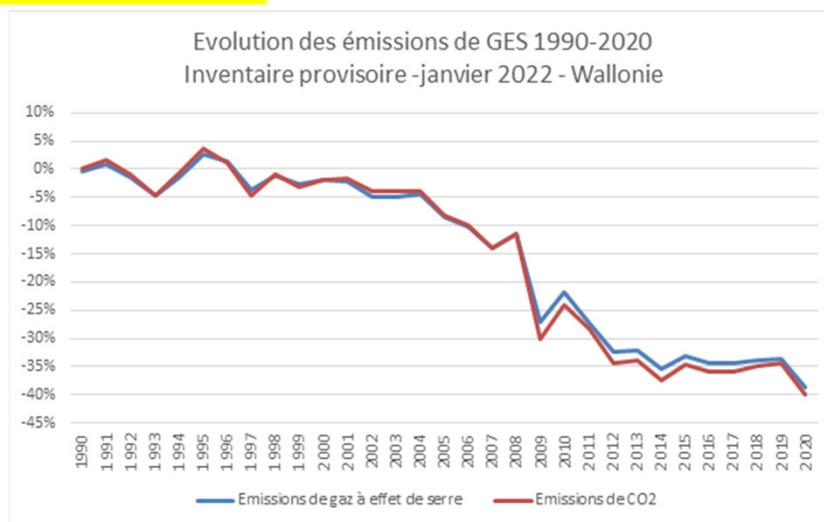
- ▶ Travail sur le partage de la charge en cours sous la Commission Nationale Climat

Contexte pour mettre en œuvre la DPR sur -55 % en 2030

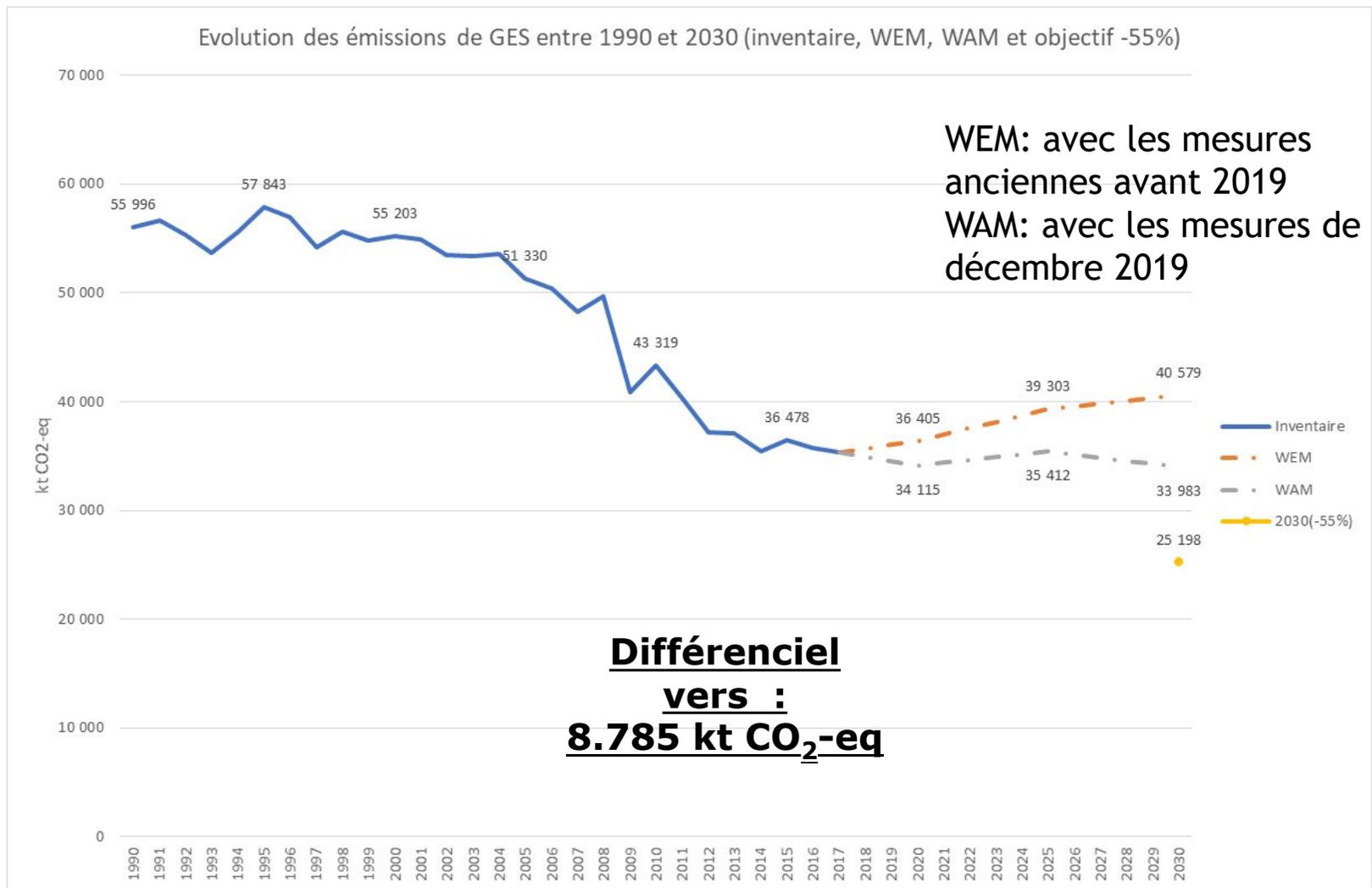
- ▶ Première version de la contribution wallonne au Plan national énergie climat à - 40 % en 2030 par rapport à 1990 adoptée en 28/11/ 2019
- ▶ Travail en cours vise à compléter le travail de 2019 par un renforcement des mesures existantes et par l'ajout de nouvelles mesures en intégrant la composante air
- ▶ Répond à une obligation européenne d'adopter un nouveau PNEC en juin 2023 (version 1) et en juin 2024 (version définitive)
- ▶ Les règles européennes de mise en œuvre sont en cours de négociations « Fit for 55 »

Dernier inventaire (14 janvier 2022)

- ▶ ECHELLE NATIONALE (objet unique du document publié) : En 2020, les émissions totales de gaz à effet de serre (hors secteur LULUCF1, secteur de l'utilisation des terres et des forêts) en Belgique se sont élevées à 106,7 Mt éq. CO₂, ce qui constitue une baisse de **26,8 % par rapport à 1990**. De 2019 à 2020, on constate une forte diminution (8,35 %) très largement attribuable à la crise sanitaire.
- ▶ ECHELLE WALLONNE : ces chiffres ne sont pas montrés explicitement dans l'inventaire national publié (pas de distinction entre régions). Selon l'inventaire provisoire soumis en janvier 2022, la Wallonie a émis 34,1 millions de tonnes de CO₂-équivalents en 2020, soit 32 % des émissions annuelles de la Belgique (hors secteur forestier) ce qui constitue **une baisse de 38,6 % par rapport à 1990**. De 2019 à 2020, on constate **une forte diminution (7,8 %) très largement attribuable à la crise sanitaire**.

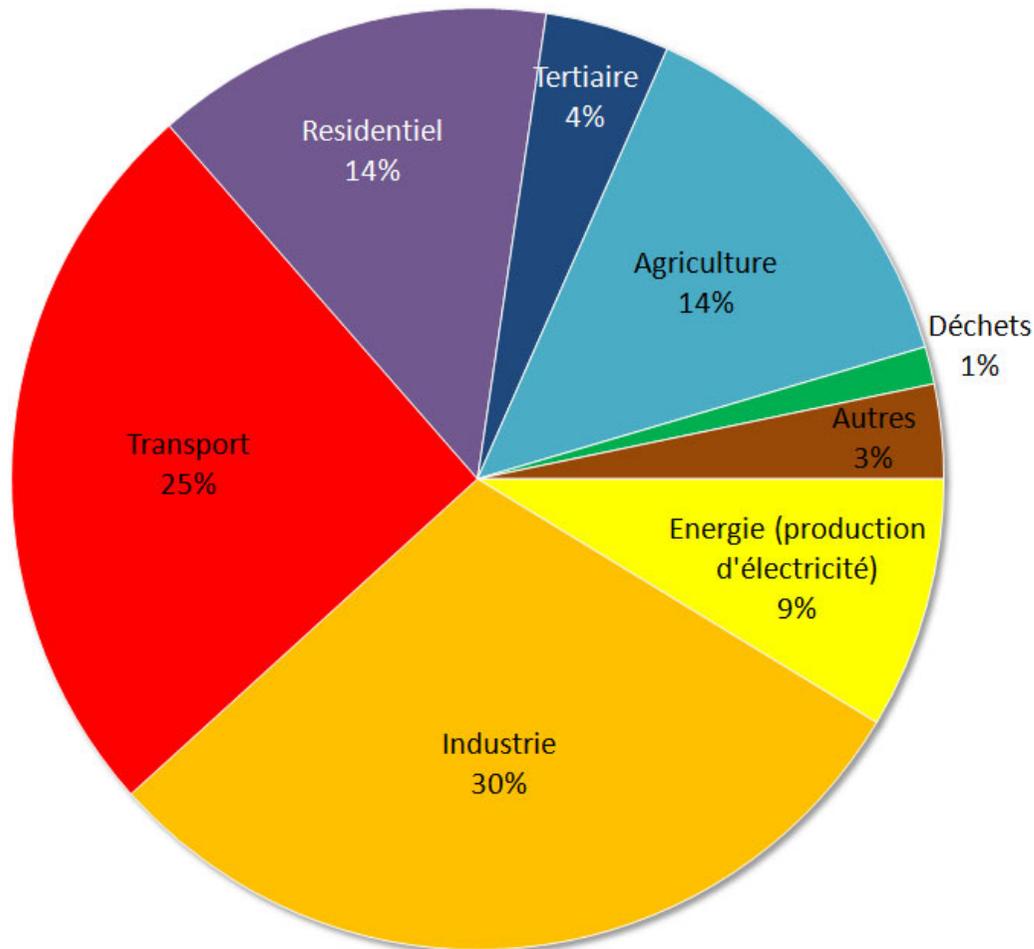


Engagement 2030 de -55 % par rapport à 1990



Disclaimer: chute attendue en 2020. Mais reprise économique

Rappel : répartition des émissions de GES par secteurs



Construction du PACE

► Base: PNEC 2019

1. Travail de l'administration sur des mesures additionnelles
2. Processus participatif : panel, jeunes, acteurs, SPW
3. Intégration de la dimension « adaptation »
4. Le niveau local sera renforcé !
5. Aboutir en 2022 (avril - mai)

01

02

03

04

Les programmes wallons en pratique

Caroline Lejeune

Attachée
Direction des bâtiments durables
SPW Energie



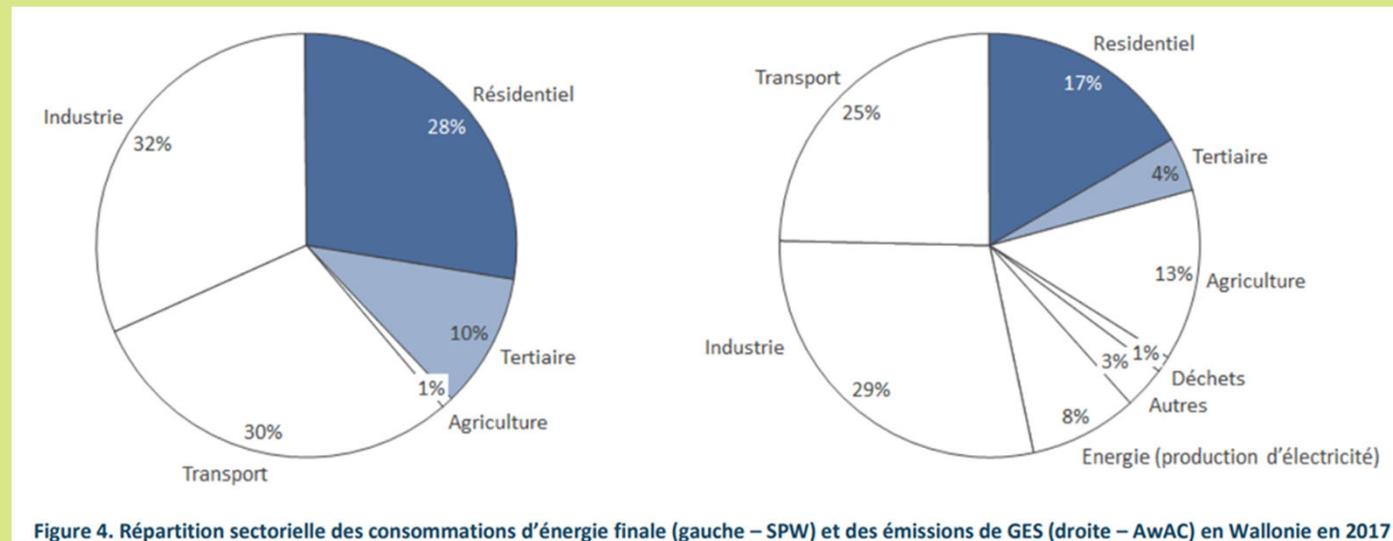
Les programmes wallons en pratique

1. Stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme du bâtiment
2. Alliance Climat Emploi Rénovation
3. Contribution wallonne au Plan national Energie Climat
4. Part des sources d'énergie renouvelable : Objectifs



1. Stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme du bâtiment : POURQUOI ?

- Maillon clé des politiques de réduction des émissions de GES > DPR 2019-2024 > Neutralité carbone 2050 et Diminution des GES de 55 % par rapport à 1990 d'ici 2030.
- Mise en œuvre de la Directive (UE) 2018/844 (PEB) = Obligation de développer une stratégie
- Bâtiments = un rôle clé dans la transition



1. Stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme du bâtiment : QUI ?

- Bâtiments **publics** et **privés**
- A usage **résidentiel** et à usage **tertiaire**
- Constituer un parc immobilier à haute efficacité énergétique et décarboné d'ici 2050
- Assurer: espaces sains, confortables et au service des activités menées

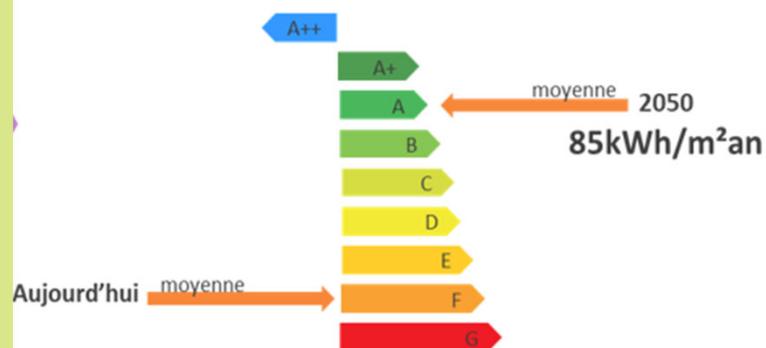


1. Stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme du bâtiment : OBJECTIFS



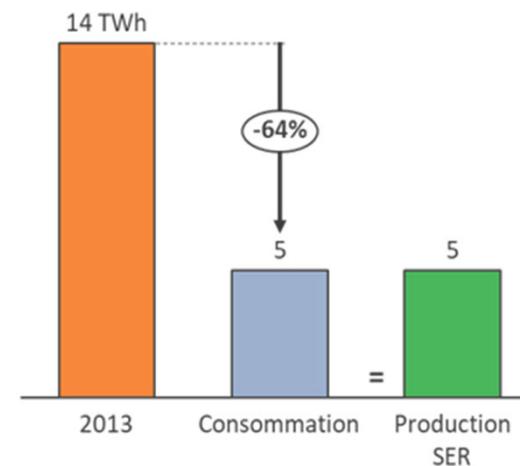
Logement:

- tendre vers le **label PEB A décarboné** en moyenne pour l'ensemble du parc de logements
- en **2050 pour le privé** et en **2040 pour le public**

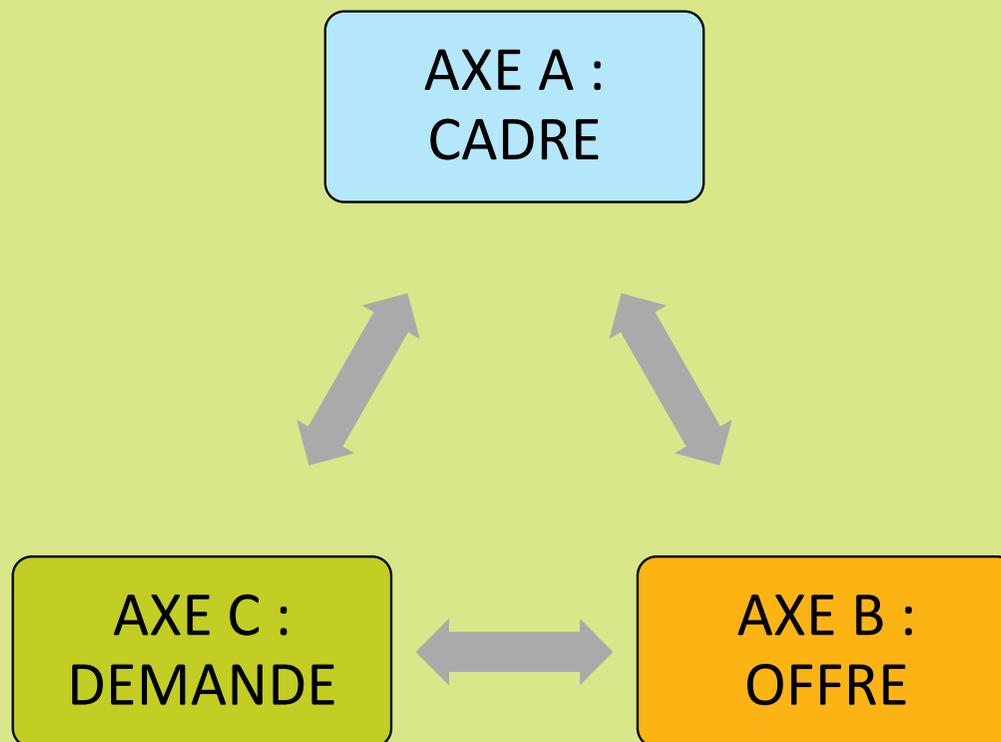


Tertiaire:

- tendre en **2040** vers un parc de bâtiments tertiaires **efficace en énergie et neutre en carbone¹**



1. Stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme du bâtiment : **STRUCTURATION de la stratégie**



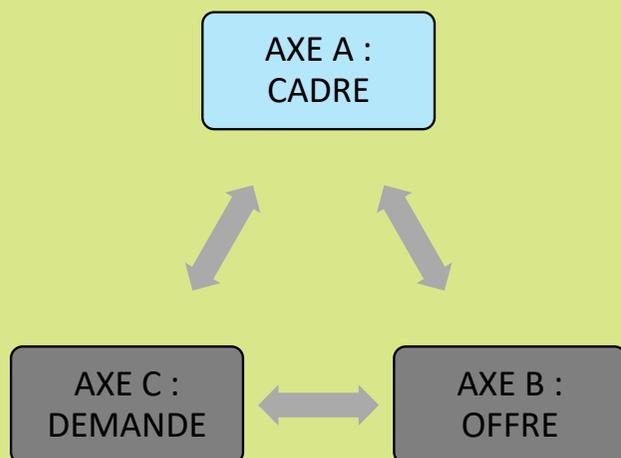
**AXES > OBJECTIFS >
MESURES > ACTIONS**

+ Exemples concernant
directement les pouvoirs
locaux :

Mesures : 7,9, 36, 38,...



1. Stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme du bâtiment : **STRUCTURATION** de la stratégie



LOGEMENTS

- **Obligation de résultat:** renforcement progressif du niveau PEB minimum autorisé
- **Obligation de moyens aux moments charnières:** En particulier, réalisation de travaux endéans les 5 ans après l'achat
- **Avec:**
 - Attention aux impacts sur l'accès à la propriété et sur l'offre de logements
 - Des aides pour rendre possible la réalisation des travaux

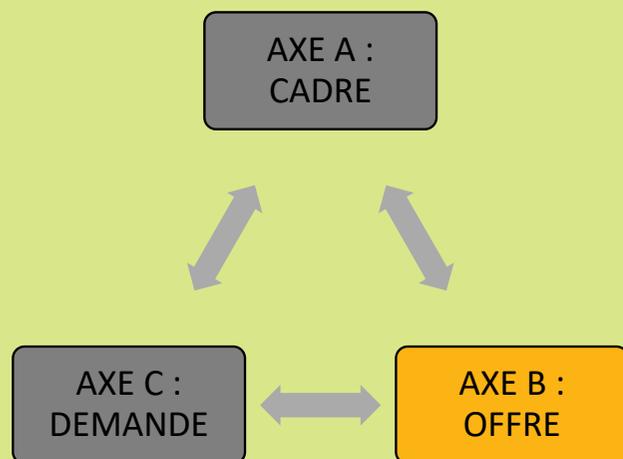


TERTIAIRE

- **Obligation de résultat:** échéances progressives pour l'amélioration des performances vers les objectifs à long terme
- Appliquées à des ensembles de bâtiments, organisés par territoire, niveaux de compétences, secteur d'activité ou gestionnaire de bâtiments
- Traduites dans la stratégie immobilière globale



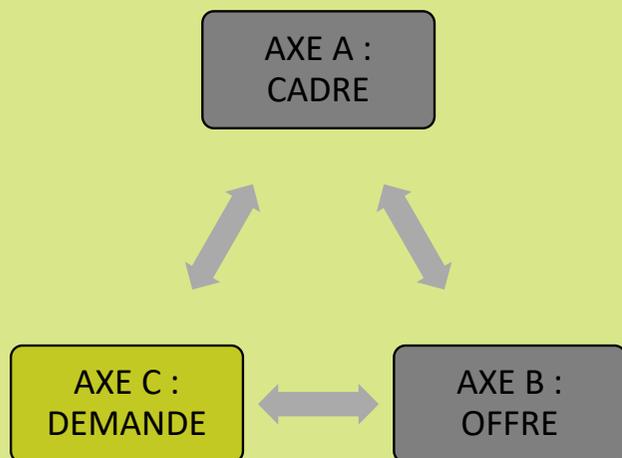
1. Stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme du bâtiment : **STRUCTURATION** de la stratégie



- **Assurer la qualité de la formation**
- Stimuler les acteurs au niveau local par la **mise en place de grappe d'entreprises locales** capables de proposer aux citoyens une offre de rénovation globale profonde de leur bâtiment, notamment via les plateformes locales de rénovations
- **Booster l'innovation** : industrialisation pour réduire le besoin de main d'œuvre, augmenter la qualité et réduire les coûts.



1. Stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme du bâtiment : **STRUCTURATION de la stratégie**



LOGEMENTS

- Le Quicksan
- La feuille de route du bâtiment
- Le passeport bâtiment
- Le guichet unique: offre d'accompagnement global des ménages



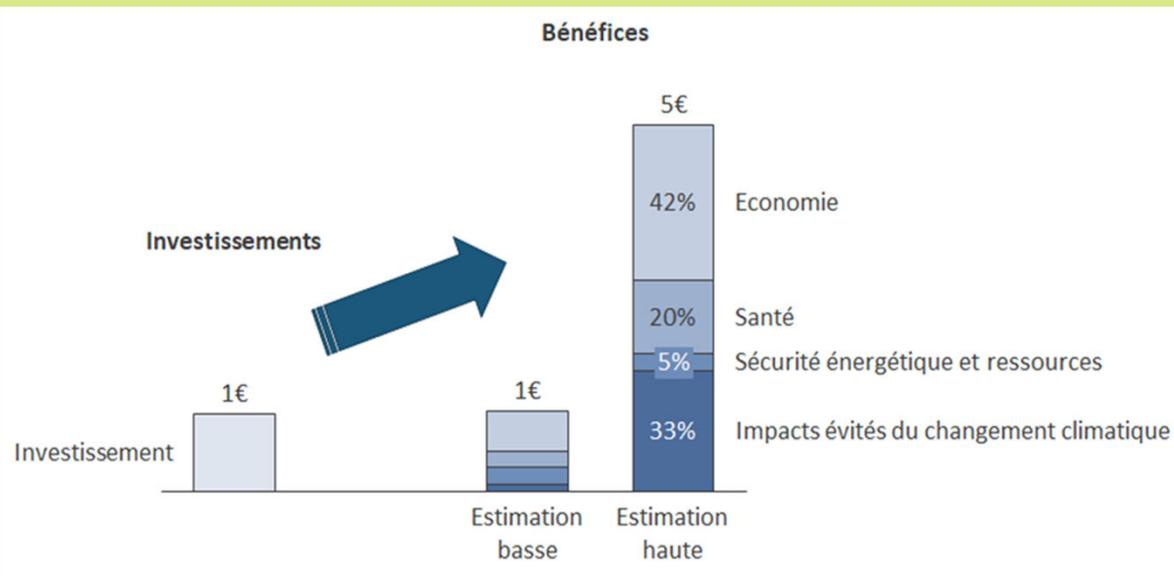
TERTIAIRE

- La stratégie immobilière

Développement d'une méthodologie, des outils associés, pour permettre l'élaboration d'une stratégie immobilière globale et à long terme par tous les propriétaires, occupants et gestionnaires



1. Stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme du bâtiment : BÉNÉFICES



Info : + Avantages Pouvoirs publics



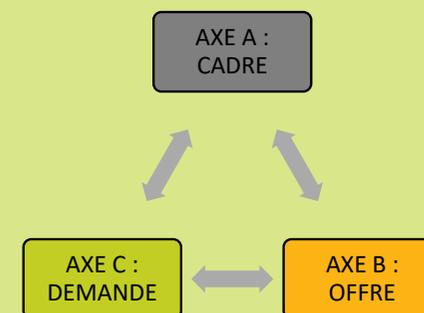
Les principaux bénéfices de l'amélioration de l'efficacité énergétique

Figure 60. Les principaux bénéfices de l'amélioration de l'efficacité énergétique, IEA 2014.



2. Alliance Climat Emploi Renovation – ACER

- 2021 = Accord du GW pour le lancement de l'ACER
- Pour la **rénovation énergétique des bâtiments**
- Objectif : Créer des **partenariats** concrets ET participer à la mise en œuvre des actions de la **Stratégie de Rénovation : Stimuler la demande et renforcer l'offre**
- **Opportunité pour**
 - Création d'emplois
 - Développement économique local
 - Salubrité et confort des logements
- Réunir : acteurs de terrain, entreprises, syndicats, associations, chercheurs, citoyens et pouvoirs publics



2. Alliance Climat Emploi Renovation – ACER

- Actions réalisées dans le cadre de l'ancienne Alliance :
 - Outils d'évaluation environnemental des matériaux – TOTEM
 - Formations et partenariats avec les entreprises
 - Projets pilotes pour des plateformes de rénovation
 - Etc.



2. Alliance Climat Emploi Renovation – ACER

■ Nouvelle alliance :

- GT thématiques pour la mise en place des actions
 - > liste d'actions prioritaires
- Renforcer les capacités du secteur de la rénovation (accompagnement et formation spécifique, accompagnement administratif, stimuler les acteurs aux niveaux locaux par le mise en place de grappe d'entreprises,...)
- Nouvelles initiatives d'accompagnement des candidats à la rénovation
- Emploi de matériaux respectueux de l'environnement et économie circulaire
- Promouvoir des opérations collectives (quartier, rue, etc.)
- Etc.



3. Contribution wallonne au Plan national Energie Climat - CONTEXTE



Accord de Paris



L'Union de l'Énergie à l'horizon 2030 et le Clean Energy Package



Plan national Energie Climat du 18/12/2019



Décret climat 19 février 2014 et projet de **Plan Air Climat Energie (PACE)** du 04/04/2019

Contribution wallonne au **Plan national Energie Climat** du 28/11/2019



3. Contribution wallonne au Plan national Energie Climat - CONTEXTE



Travail d'actualisation en cours de la

Contribution wallonne au Plan national Energie Climat :

Plan Air Climat Energie – PACE 2030

Objectif de cette actualisation :

- Répondre à la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024
« Neutralité carbone au plus tard en 2050 (...) avec une étape intermédiaire de réduction des GES de 55% par rapport à 1990 d'ici 2030 »
- Répondre à la nouvelle ambition Européenne « Fit for 55 Package »



4. Part des sources d'énergie renouvelable OBJECTIFS

Part des sources d'énergie renouvelable (2030)



« Fit For 55 » : 40%

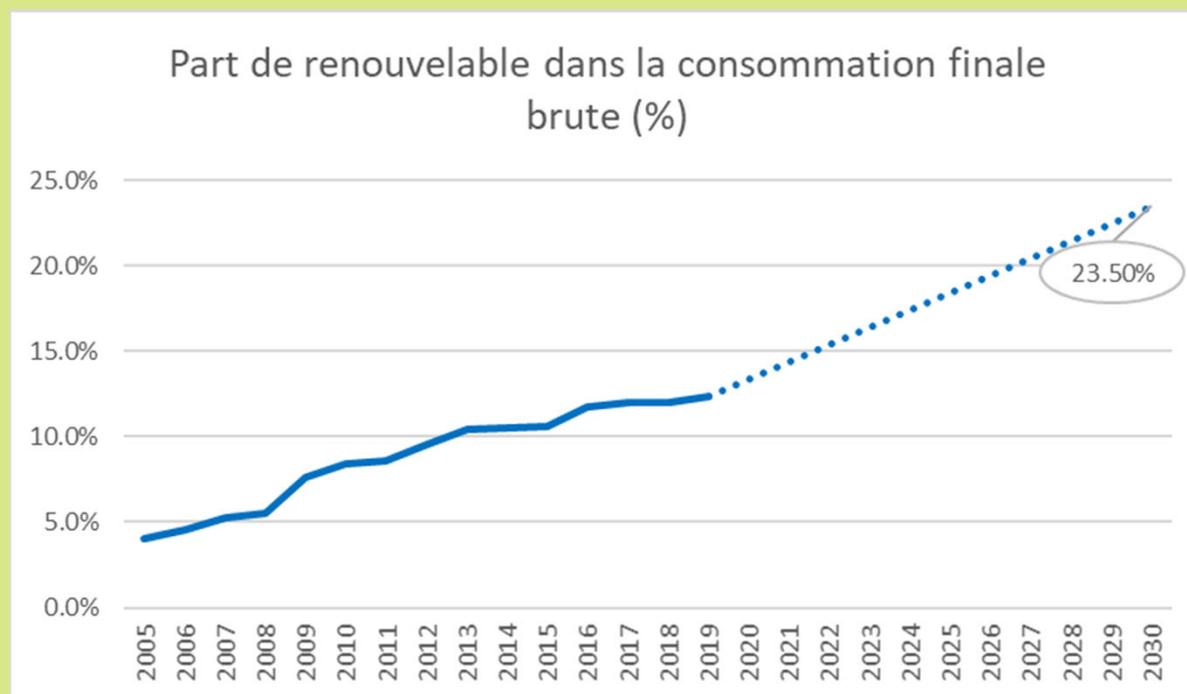


PNEC 2019 : 17.4%

Attente EU (indicatif) « Fit For 55 » : 32%



PWEC 2019 : 23.5 %



4. Part des sources d'énergie renouvelable

MESURES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

 **Electricité renouvelable** : • Mécanisme de **soutien à la production** d'électricité d'origine RE

- Amélioration et **sécurisation du cadre** (octroi de permis, ...)
- Cadre favorable aux **communautés d'énergie RE** • ...

 **Chaleur renouvelable** : Mise en œuvre d'un **plan de transition** de la chaleur RE
& d'un mécanisme coordonné de **soutien structurel**

 **Transport** : Incorporation de biocarburants (14%)  & Véhicules électriques 

 **Mesures transversales** : • **Obligation de SER** dans les bâtiments neufs  • **Approche intégrée de la qualité**
• **Encadrement** de l'utilisation de biomasse  / **biogaz** • ...

D'après Contribution wallonne au Plan national Energie Climat 2019



Les programmes wallons en pratique : Ressources

Site énergie du Service public de Wallonie

1. Stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme du bâtiment :

- Stratégie wallonne de rénovation - Site énergie du Service public de Wallonie

2. Alliance Climat Emploi Rénovation

- 09/07/2021 : Lancement de l'Alliance Climat-Emploi-Rénovation - Site énergie du Service public de Wallonie

3. Contribution wallonne au Plan National Energie Climat :

- La contribution wallonne au Plan national Energie Climat 2030 - Site énergie du Service public de Wallonie



01

02

03

04

L'engagement des communes wallonnes

Convention des Maires : vision commune pour 2050

Marianne Duquesne

Conseillère experte

Union des Villes et Communes de Wallonie



La convention des Maires : une initiative de la Commission européenne

- Lancée en janvier 2008
- Invitation aux villes et communes et à leurs citoyens
- Dépasser les objectifs du paquet européen "3 x 20 en 2020"



**Dynamique
volontaire européenne**



Évolution de l'initiative

Source: www.eumayors.eu

Action prioritaire dans le cadre du Plan d'action pour l'efficacité énergétique de l'UE

2006



Lancement de la Convention des Maires

-20 % de CO₂ d'ici 2020

2008

Lancement de *Mayors Adapt*

Adapt

2014

Définition de nouveaux engagements

-40 % de CO₂ d'ici 2030

Adapt

2015

Neutre CO₂ d'ici 2050

Adapt

Précarité énergétique

Vision 2050



2021

Vision 2050

« La Convention des Maires - Europe est un ***mouvement de maires*** et de dirigeants locaux qui renforcent leurs ambitions en matière de climat et s'engagent à ***prendre des mesures*** au ***rythme imposé par la science***, dans un ***effort commun*** pour ***maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 1,5 °C***, l'objectif le plus élevé de l'Accord de Paris. La Convention - Europe postule que ***d'ici 2050***, tous les citoyens européens vivront dans des ***villes climatiquement neutres, décarbonisées et résilientes***, avec un accès à une ***énergie abordable, sûre et propre***. »



Redoublons nos efforts pour une Europe plus juste et neutre sur le plan climatique




Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie
EUROPE

Rejoignez le mouvement !

www.eumayors.eu



Vision 2050

Objectif : maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 1,5 °C (Accord de Paris)

Piliers :

- Réduire les émissions de CO₂ : ***atténuation***
- Accroître la résilience aux impacts du changement climatique : ***adaptation***
- Lutter contre la précarité énergétique : ***transition juste***



Vision 2050

Engagements ?

- Cible de réduction de 55 % des émissions de GES d'ici 2030 (objectif européen) ou objectif au moins aussi ambitieux que l'objectif national (publié en 2022)
- Minimum 80 % de réduction des émissions de GES d'ici 2050 (neutralité climatique)

Qui ?

- Nouveaux signataires
- Communes devant renouveler leur engagement

- Sur base volontaire : les communes dont l'engagement de -40 % de GES est en cours (+ liste wallonne POLLEC 2020)

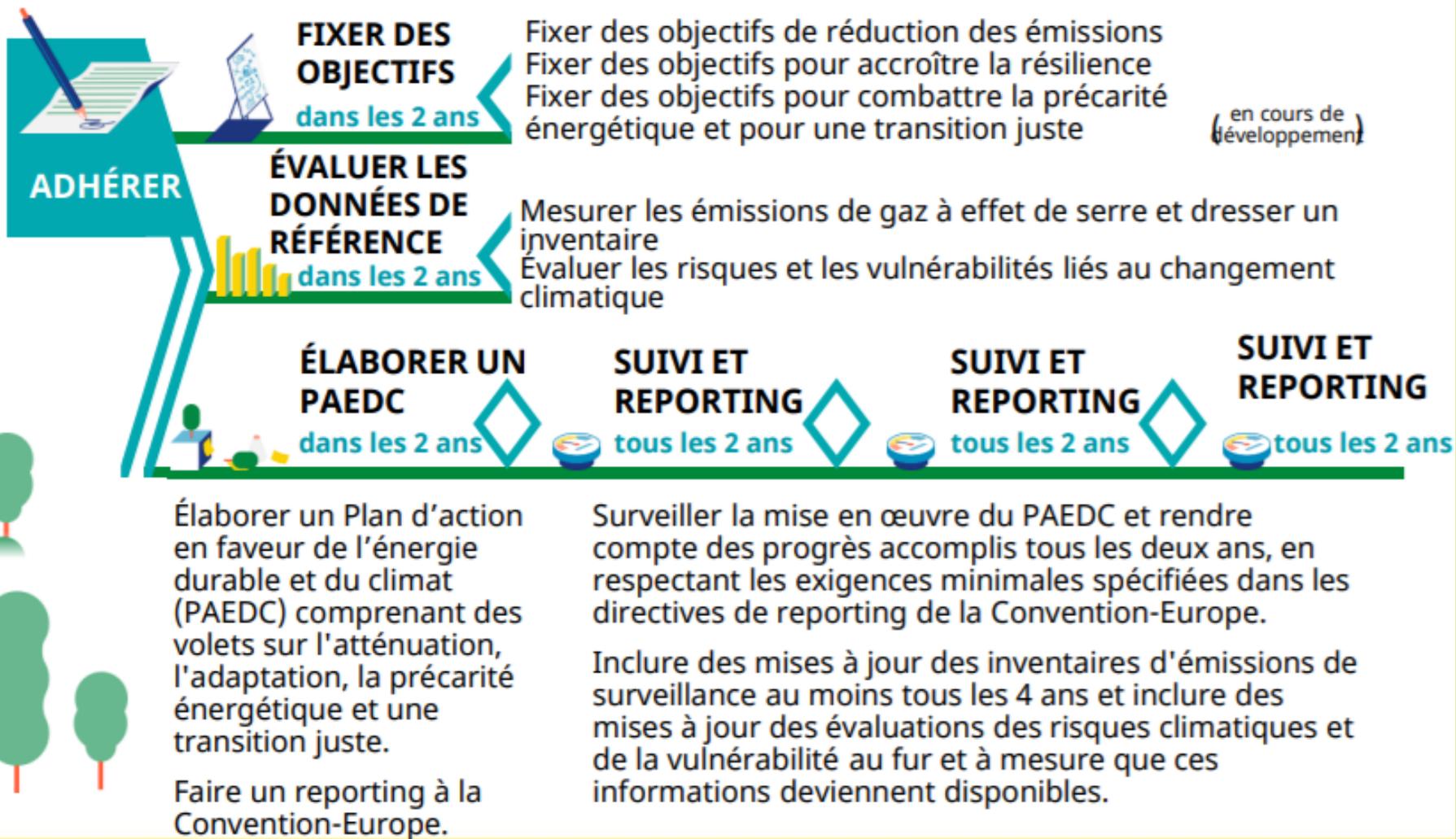


Étapes de l'engagement

2 ans

- **Signature** de la Convention = engagement politique
- **Mise en place d'une équipe**
 - Assurer la transversalité
 - Mobiliser et impliquer les citoyens
 - Réaliser le suivi et la coordination des actions
- **Inventaire des émissions de gaz à effet de serre** sur son territoire
+ **diagnostic de la vulnérabilité** aux impacts des changements climatiques
- **Objectifs**
 - Réduction des **émissions de GES**
 - Accroissement de la **résilience**
 - **Lutte contre la précarité énergétique et pour une transition juste**
- **Plan d'action** en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC) inclusif approuvé par le Conseil communal
- **Mise en œuvre** et **suivi** des progrès
- **Partage d'expérience**, organisation et participation à des événements de la Convention des Maires





<https://www.conventiondesmaires.eu/assistance/bibliotheque.html>



LE PARCOURS

est différent pour chaque ville.
Ce parcours de référence peut être adapté selon les besoins.

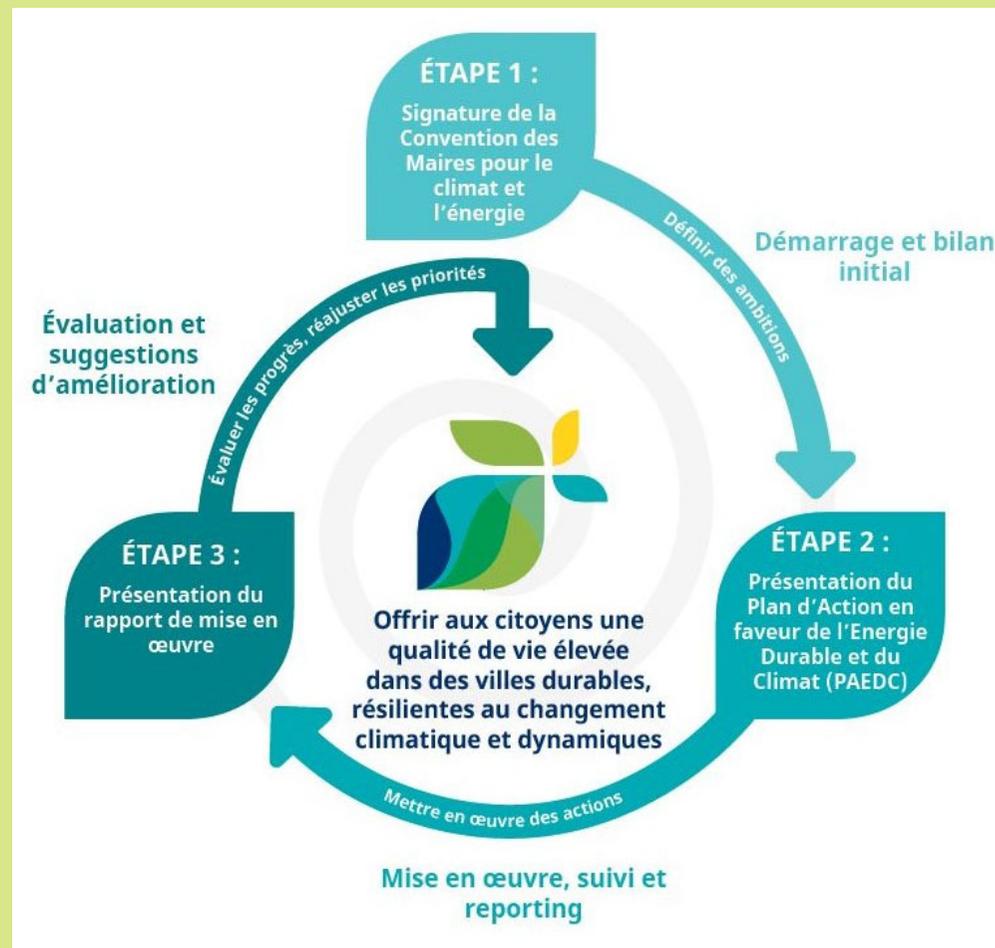


Dans le cadre du parcours des villes les **ÉCHÉANCIERS** doivent être respectés pour rester en conformité avec les exigences minimales de la Convention - Europe. Les signataires acceptent d'être suspendus si les documents ne sont pas transmis.

<https://www.conventiondesmaires.eu/assistance/bibliotheque.html>



Processus d'amélioration continue



Source: www.eumayors.eu



Communauté de la Convention des Maires Europe

- **Plus de 10.850 signataires dont plus de 7.760 ont soumis leur PAEDC (début 2022)**
 - 572 signataires belges
 - 171 communes wallonnes ayant soumis leur PAEDC
+ 16 communes ayant adhéré + une dizaine à venir (POLLEC 2021)

Source: Conventant of Mayors office



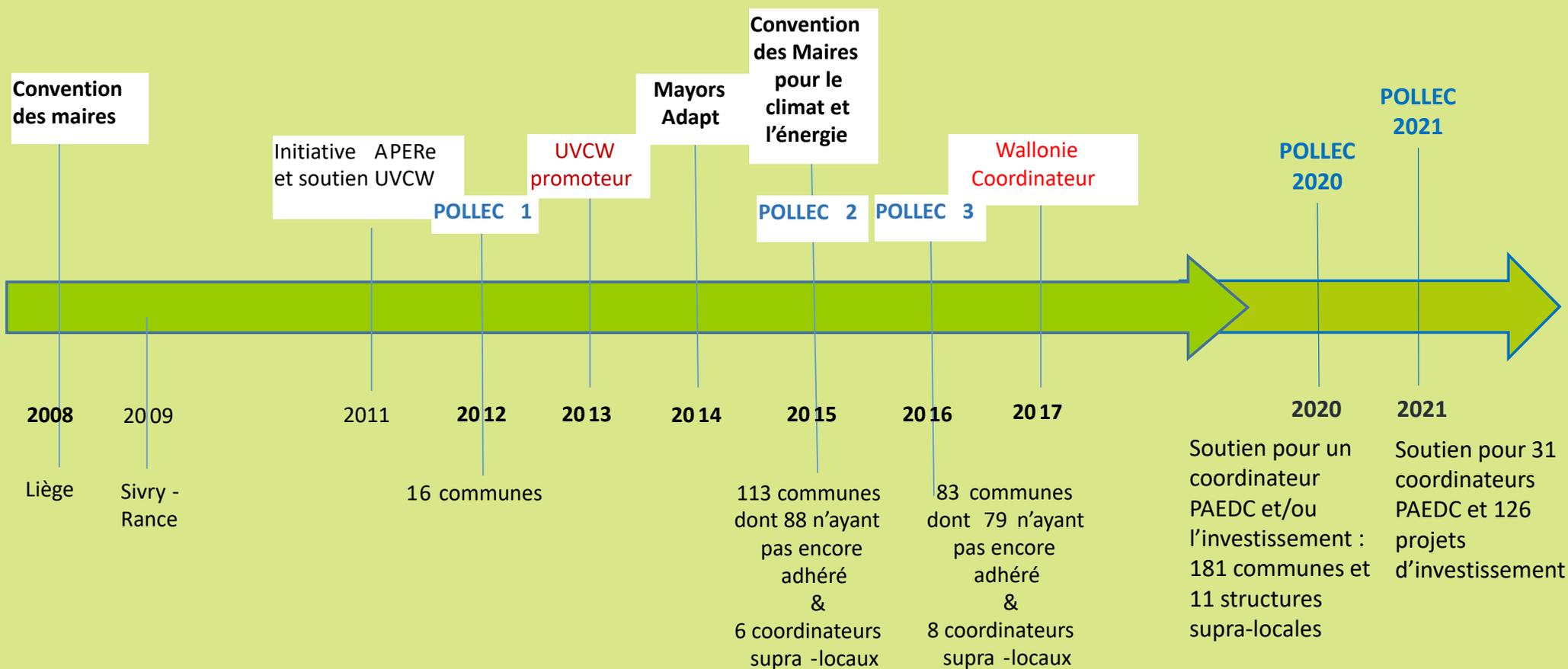
Communauté de la Convention des Maires Europe



Source: Covenant of Mayors office



Déploiement de la Convention des Maires en Wallonie



01

02

03

04

L'engagement des communes wallonnes

Enghien: quel état d'avancement dans la mise en œuvre de son PAEDC

Matthieu De Boiserie

Conseiller en énergie - Coordinateur POLLEC
Ville d'Enghien



Contexte spécifique

- **Adoption du PAEDC en 2019**

Dans le cadre d'un projet pilote subsidié lié à la certification *European energy award*, ENERGIE COMMUNE nous a aidés à réaliser notre PAEDC.

- **Mise en œuvre adaptée à Enghien**

En fonction des motivations des parties prenantes, des ressources humaines et financières ainsi que des collaborations possibles.



Comité de pilotage interne

Le comité de pilotage se réunit environ tous les 2 mois :

Organisation, ordre du jour et animation par la coordinateur Pollec. Le comité est composé de :

- L'échevin de l'énergie
- L'échevine du climat
- La cheffe du département technique
- Le chef du service Patrimoine, Logement et Energie
- La cheffe de service Environnement
- Le conseiller en mobilité
- La conseillère en prévention

En réflexion : l'intégration d'un membre du service communication

Objectif des réunions : partager les informations et avancer sur la mise en œuvre des actions (collaborations, validations des avancées et partage d'idées,...)



Implication citoyenne

- **Concertation citoyenne pour l'élaboration du PAEDC**

Les citoyens ont été invités à une soirée pour apporter leur contribution au plan d'actions. Des groupes de travail ont permis d'améliorer notre plan d'actions.

- **Implication des citoyens dans la mise en œuvre du PAEDC**

Piste la plus probable : tous les citoyens seront invités à remettre une candidature en fonction des thématiques sur lesquelles ils veulent s'investir. Des comités de pilotage restreints seraient alors organisés en fonction des thématiques et des actions à mettre en œuvre.



Etat d'avancement de notre PAEDC

Résultat d'un équilibre entre les opportunités et les priorités de la Ville :

- Isolation de la toiture de la Résidence du Château (volet investissement Pollec 2020)
- Soutien à la mise en place d'une stratégie immobilière (volet investissement Pollec 2021)
- Rénovations énergétiques des bâtiments publics (UREBA, Plan de relance,...)
- Relighting de l'éclairage extérieur du parc d'Enghien et de la Grand-Place (volet investissement Pollec 2021)
- Actions de mobilisation/participation des écoles en termes d'efficacité énergétique (en collaboration avec IDETA)
- Préfinancement de l'audit logement et plateforme locale de rénovation énergétique (en collaboration avec Ipalle)
- Organisation de 2 séances d'informations pour les entreprises (collaboration avec notre ADL, EntreprendreWapi et le pôle éco-transition de la Sowalfin)



Etat d'avancement de notre PAEDC

- Projet-pilote Walloreno pour rénover le parc immobilier (subside wallon et européen)
- Achats groupés d'énergie, d'isolation, de leds et panneaux PV (collaboration avec Wikipower)
- La Nuit de l'obscurité (collaboration avec l'ASCEN, service environnement et ORES)
- Articles dans le news communal trimestriel
- Page internet de la Ville et adhésion à Futureproofedcities (suivi des actions et page publique)
- Réalisation d'une identité visuelle pour notre PAEDC (graphiste du service communication)
- Les actions du service mobilité (sensibilisation des citoyens à la mobilité douce, développement des pistes cyclables, box vélo sécurisées,...)
- Les actions du service environnement (adaptation au changement climatique, protection de la biodiversité, distribution gratuite d'arbustes à la population,...)
- Relance de l'ECOTEAM (création d'une équipe pour stimuler les comportements durables)
- Etc.



Gestion à long terme

- **Risque de travailler par opportunité** : certaines actions risquent de ne pas commencer à temps pour répondre à l'échéance de 2030 (éolien, rénovations énergétiques, mobilité,...)
Un état des lieux annuel des actions est nécessaire avec le comité de pilotage.
- **Difficulté** : quantifier les économies d'énergie réalisées pour certaines actions.

Merci pour votre attention !



En conclusion et... pour aller plus loin



Lecture complémentaire

La COP26 en résumé

- <https://www.un.org/fr/climatechange/cop26>
- <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/climate-change/paris-agreement/cop26/>



Convention des maires Europe

- [Page générale](#)
- [Bibliothèque](#)

Coordination wallonne de la Convention des Maires

- <http://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/>

UVCW : les articles sur la Convention des Maires et POLLEC

- <https://www.uvcw.be/energie/tag-convention-des-maires/liste>



Page « Energie » sur l'UVCW

Actualités, formations, outils, publications, ..

- <https://www.uvcw.be/energie/accueil>



Les kits numériques

Le développement durable

- <https://www.uvcw.be/formations/1735>

La transition énergétique

- <https://www.uvcw.be/formations/1734>

La précarité énergétique et hydrique

- <https://www.uvcw.be/formations/1796>



Notre prochain webinaire Energie :

Conception des bâtiments et aménagement d'espace -

Se protéger et s'adapter à la hausse des températures

- <https://www.uvcw.be/formations/4312>

